

Le règlement de sécurité des ERP des hôtels (art. PO 7 et O 24) oblige à former le personnel en matière de sécurité, régulièrement en 1^{er} groupe et au moins deux fois par an en 2^{ème} groupe. Cette formation doit porter sur l'utilisation des moyens de secours et la conduite à tenir en cas d'incendie.

HÔTELS : FORMATION DU PERSONNEL EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE - INCP05

(Type de bâtiments concernés : ERP)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Comprendre le mécanisme de développement d'un feu
- Connaître les risques particuliers d'un hôtel en matière de sécurité incendie
- Appréhender les grands principes de la prévention incendie
- Savoir agir devant un début d'incendie
- Connaître le rôle de chacun et savoir procéder à l'évacuation du public et du personnel en appliquant les consignes
- Manipuler un extincteur

PUBLIC CONCERNÉ

Les membres du personnel

DURÉE : 1/2 journée de formation

EFFECTIF MAXIMUM : 10 personnes

LE FEU ET LA PRÉVENTION

Les principales causes d'incendie
Les effets de l'incendie sur l'homme
Le triangle du feu
Les modes de propagation
Les objectifs de la prévention

LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le contexte réglementaire des hôtels
Le service de sécurité incendie
Les risques particuliers des hôtels

PROTECTION, ALARME ET ALERTE DES SECOURS

La protection individuelle face à un incendie
Le système de sécurité incendie
La levée de doute
Prévenir et accueillir les secours

EXERCICE D'ÉVACUATION SUR SITE

La procédure d'évacuation du site
Organisation d'un exercice d'évacuation
Débriefing en salle

COMBATTRE UN DÉBUT D'INCENDIE

Les classes de feux
Les différents types d'extincteurs
La manipulation des différents types d'extincteurs
Exercice pratique sur simulateur d'incendie (bac à feu réel)

PROGRAMME

TARIF

Formation adaptée et dispensée exclusivement pour votre structure : nous consulter pour les tarifs.

